



CA du Beauvaisis (Siren : 200067999)

FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté d'agglomération (CA)
Commune siège	Beauvais
Arrondissement	Beauvais
Département	Oise
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	30/11/2016
Date d'effet	01/01/2017

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	Mme Caroline CAYEUX

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	48, rue Desgroux
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	60000 BEAUVAIS
Téléphone	03 44 15 68 00
Fax	03 44 15 68 01
Courriel	initiale du prénom.nom@beauvaisis.fr
Site internet	www.beauvaisis.fr

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	103 168
-----------------------------	---------

Densité moyenne 190,37

Périmètre

Nombre total de communes membres : 53

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
60	Allonne (216000083)	1 591
60	Auchy-la-Montagne (216000265)	575
60	Auneuil (200073518)	3 024
60	Auteuil (216000604)	583
60	Aux Marais (216006932)	797
60	Bailleul-sur-Thérain (216000406)	2 122
60	Beauvais (216000562)	56 425
60	Berneuil-en-Bray (216000638)	822
60	Bonlier (216000810)	426
60	Bresles (216001032)	4 226
60	Crèvecœur-le-Grand (216001776)	3 679
60	Fontaine-Saint-Lucien (216002410)	162
60	Fouquénies (216002485)	431
60	Fouquerolles (216002493)	290
60	Francastel (216002519)	478
60	Frocourt (216002626)	536
60	Goincourt (216002741)	1 281
60	Guignecourt (216002873)	385
60	Haudivillers (216002998)	846
60	Herchies (216003079)	657
60	Hermes (216003103)	2 494
60	Juvignies (216003251)	329
60	Lachaussée-du-Bois-d'Écu (216003335)	226
60	Lafraye (216003368)	375
60	La Neuville-en-Hez (216004499)	1 022
60	La Rue-Saint-Pierre (216005538)	815
60	Laversines (216003525)	1 183
60	Le Fay-Saint-Quentin (216002287)	544
60	Le Mont-Saint-Adrien (216004234)	662
60	Le Saulchoy (216005991)	105
60	Litz (216003632)	362
60	Luchy (216003699)	638
60	Maisoncelle-Saint-Pierre (216003731)	158
60	Maulers (216003863)	317
60	Milly-sur-Thérain (216003996)	1 650
60	Muidorge (216004374)	138
60	Nivillers (216004564)	212
60	Pierrefitte-en-Beauvaisis (216004846)	369
60	Rainvillers (216005173)	912
60	Rémérangles (216005249)	216

60	Rochy-Condé (216005363)	1 005
60	Rotangy (216005439)	213
60	Saint-Germain-la-Poterie (216005702)	441
60	Saint-Léger-en-Bray (216005769)	366
60	Saint-Martin-le-Nœud (216005793)	1 069
60	Saint-Paul (216005843)	1 602
60	Savignies (216006007)	846
60	Therdonne (216006197)	1 072
60	Tillé (216006304)	1 114
60	Troissereux (216006379)	1 179
60	Velennes (216006544)	240
60	Verderel-lès-Sauqueuse (216006593)	759
60	Warluis (216006908)	1 199

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 40

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Assainissement collectif <i>Assainissement collectif dans sa globalité</i>
- Assainissement non collectif <i>SPANC : contrôle de la conception et de la réalisation des nouveaux systèmes ; contrôle des installations existantes (diagnostic initial des installations, contrôle de fonctionnement et de bon entretien des dispositifs), entretien et réhabilitation des systèmes</i>
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés <i>Collecte des déchets ménagers et assimilés</i>
- Lutte contre les nuisances sonores <i>Lutte contre les nuisances sonores</i>
- Lutte contre la pollution de l'air <i>Lutte contre la pollution de l'air</i>
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)
- Autres actions environnementales <i>Mise en oeuvre d'actions en faveur des zones sensibles et des espaces naturels à protéger</i>
Sanitaires et social
- Action sociale <i>Actions favorisant le maintien à domicile des personnes âgées</i>
Politique de la ville / Prévention de la délinquance
- Elaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville ; animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs principaux de prévention de la délinquance et programmes d'actions définies dans le contrat de ville des secteurs prioritaires de la politique de la ville (notamment de programme de rénovation urbaine) et qui entrent dans le champ de compétence de la CA (aménagement, transports, habitat, assainissement, etc.) Participation aux actions contribuant à la formation et à l'insertion des jeunes : financement de la mission locale ; de la fondation Agir Contre l'Exclusion (FACE), création de chantiers écoles itinérants.
- Contrat local de sécurité transports

Développement et aménagement économique

- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, créative, équestre, aéronautique, agricole, industrielle, touristique ou autre, dont la localisation est proche d'axes routiers majeurs et structurants pour le territoire.

Développement et aménagement social et culturel

- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs

construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels uniques et rayonnant sur l'ensemble de territoire de la CA et dont l'origine géographique des usagers émane de plusieurs communes de la CA : Ecole des Beaux Arts, Ecole Nationale de Musique et de Danse, Médiathèque Centrale et son réseau, bibliothèque de Milly sur Thérain Maladrerie Saint Lazare compte tenu de son importance pour la valorisation du patrimoine historique et le rayonnement culturel du Beauvaisis ; construction, exploitation et gestion d'un théâtre - équipements sportifs à réaliser sur le territoire de l'agglomération et susceptibles de concerner l'ensemble ou une partie significative de la population communautaire Dans ce cadre déclare d'IC le projet de complexe aquatique de Beauvais, le gymnase de Tillé, (02/10/2007) équipement sportif d'Allonne

- Programme de soutien et d'aides aux établissements d'enseignement supérieur et de recherche et aux programmes de recherche

Actions favorisant le développement de l'enseignement supérieur pour concourir au rayonnement économique de Beauvaisis

- Activités culturelles ou socioculturelles

Actions culturelles : Animation d'un réseau de bibliothèques - Actions et manifestations autour du livre et de la lecture publique.

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

Réalisation, modification éventuelle, suivi et révision du SCOT

- Schéma de secteur

Schéma de secteur : réalisation, modification éventuelle, suivi et révision

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

Création, réalisation de ZAC

- Constitution de réserves foncières

Constitution de réserves foncières pour la mise en oeuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat

- Organisation de la mobilité, au sens des articles L.1231-1 et suivants du code des transports

Prise en charge du réseaux de transports existant à Beauvais. Mise en place d'une navette pour la desserte du centre de Beauvais et des hôtels depuis l'aéroport de Beauvais-Tille (convention financière avec les différents partenaires intéressés)

- Transport scolaire

Transport scolaire des enfants du PTU vers les établissements de PTU : Prise en charge des circuits de transports d'enfants au sein des regroupements pédagogiques situés intégralement à l'intérieur du PTU : Allonne, Tillé et Troissereux et des transports d'élèves des classes UPI et CLIS ; Convention avec le conseil général en vue d'un fonctionnement optimisé et cohérent des différents réseaux de transports collectifs utilisés par d'autres élèves, collégiens et lycéens (signée pour une période allant jusqu'au mois août 2007, sera revue par avenant)

- Organisation des transports non urbains

Convention avec le conseil général pour le transport des habitants venant du PTU de la CAB sur les lignes régulières interurbaines mises en place par le département. Cette convention détermine les conditions de coopération entre les autorités organisatrices signataires, en vue d'un fonctionnement optimisé et cohérent des différents réseaux de transports collectifs placés sous leur tutelle. (La politique de coopération entre la CAB et le département repose sur 3 principes : cohérence des réseaux, continuité des financements courants, autonomie de gestion)

- Plans de déplacement urbains

- Etudes et programmation

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

Sont déclarées d'intérêt communautaire les voies suivantes : le chemin du Fossé Robert (desserte des aires d'accueil et de grand passage des gens du voyage), la voie comprise entre la RD 901 et l'extrémité de la rue de la Mie au Roy à Beauvais (Versement de fonds de concours pour la voirie communale : à hauteur de 50% de la charge nette communale HT ; le cumul fonds de concours/subvention ne devra pas excéder 70% du montant des travaux, à hauteur de 35% dans l'hypothèse où aucune subvention ne sera mobilisée)

- Parcs de stationnement

Sont d'intérêt communautaire les parcs de stationnement, existants ou à créer, liés aux équipements d'intérêt communautaire.

Développement touristique

- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme

Mise en oeuvre d'actions favorisant le développement du tourisme et participation à des actions valorisant les richesses touristiques du Beauvaisis (sont inscrits au schéma de développement touristique de l'agglomération (ex) : fête de l'âne à aux marais, fête Jeanne Hachette à Beauvais, circuits de randonnée pédestre, quartier épiscopal de Beauvais, fête de l'eau de Troissereux)

Logement et habitat

- Programme local de l'habitat

Elaboration et suivi du PLH, participation à la mise en oeuvre des orientations du PLH (

- Politique du logement non social

- Politique du logement social

Politique du logement d'IC : Mise en place d'outils de connaissance et de suivi du marché du logement (tableau de bord, observatoires); études générales et thématiques concourant à la définition, l'élaboration, la mise en oeuvre et le suivi de la politique du logement à l'échelle de l'agglomération ; mise en place d'une conférence intercommunale du logement (CIL) en partenariat avec les communes membres.

- Action et aide financière en faveur du logement social

Actions et aides financières en faveur du logement social d'IC : Possibilité de participer au surcoût foncier des opérations, en cas de besoin et sur des projets concourant à l'équilibre social de l'habitat sur le territoire de l'agglomération ; Possibilité d'octroi de subventions aux bailleurs sociaux en complément des prêts accordés ou délégués par l'Etat (PLUS, PLAI, etc), en cas de besoin et sur projets concourant à l'équilibre social de l'habitat sur le territoire de l'agglomération.

- Action en faveur du logement des personnes défavorisées

Accueil des gens du voyage : création, aménagement, gestion et entretien des aires d'accueil et de grand passage des gens du voyage

- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)

OPAH : fonds "façades" et "travaux"

- Amélioration du parc immobilier bâti

Actions en faveur de la résorption du logement insalubre dans le parc privé, notamment dans le cadre de la réalisation d'OPAH ; Participation aux opérations de requalification urbaine dans le cadre d'opérations ciblées du programme ANRU ; Aides à la réhabilitation de logements du parc privé dans le cadre de subventions accordées ou déléguées par l'ANAH

- Droit de préemption urbain (DPU) pour la mise en oeuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat

- Actions de réhabilitation et résorption de l'habitat insalubre

- Délégations des aides à la pierre (article 61 - Loi LRL)

Autres

- Préfiguration et fonctionnement des Pays

Elaboration et mise en oeuvre du projet de territoire du Beauvaisis et contribution au financement des actions qui s'y rattachent

- NTIC (Internet, câble...)

Système d'information géographique

- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

Défini dans le cadre des actions en faveur du logement des personnes défavorisées

- Autres

Participation au fonctionnement des écoles maternelles et primaires des communes membres accueillant, dans les cas dérogatoires prévus par la loi, des enfants originaires d'autres communes de la Communauté. Cette participation intégrera les sommes dues par les communes membres au jour de la création de la Communauté ; Prise en charge de la contribution des communes membres de la Communauté à la rénovation et à la construction des collèges ; Mise en oeuvre du principe d'égal accès tarifaire des habitants de la Communauté aux équipements culturels et sportifs des communes membres. Exercice, à sa demande, de compétences du conseil général ou régional (application de l'article L.5210-4 du CGCT. Relais d'assistantes maternelles (reprise de l'existant sur Beauvais) Contributions obligatoires au SDIS aux lieu et place des communes

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
60	Pôle Metropolitain de l'Oise (200078772)	Pôle métrop.	275 184
60	Syndicat mixte Oise très haut débit (200038875)	SM ouvert	423 169
60	Syndicat mixte du bassin versant de la Brèche (200075125)	SM fermé	323 852
60	Syndicat mixte des transports collectifs de l'Oise (200006039)	SM ouvert	430 228
60	Syndicat Mixte du Département de l'Oise, pour le transport et le traitement des déchets ménagers et assimilés (200067619)	SM fermé	762 826
60	Syndicat mixte de l'aéroport de Beauvais-Tillé (200005445)	SM ouvert	103 168

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2018 - millésimée 2015)